

Subsides

que l'Inde elle-même si ce pays est à l'heure actuelle une puissance nucléaire.

Et aujourd'hui, monsieur le président? Nous continuons à parler bravement de la non-prolifération des armes nucléaires mais nous continuons aussi à accorder notre aide et envisageons d'en accorder encore davantage à l'avenir par les mêmes moyens surannés et inefficaces. L'autre jour, le ministre a parlé d'accords bilatéraux; nous avions signé avec l'Inde une entente bilatérale qui nous accordait le droit d'inspection. J'aimerais que le ministre nous parle des inspections faites par le Canada des usines et du réacteur de recherches nucléaires de l'Inde. Quand ces inspections ont-elles eu lieu? C'était la responsabilité du Canada lui-même et non pas celle d'un intermédiaire, des Nations Unies ou d'un autre organisme international. Il incombaît au Canada et au Canada seul d'inspecter l'usine nucléaire et le réacteur de recherches nucléaires de l'Inde. Qui a procédé à ces inspections? Quand? Qu'a-t-on inspecté au juste? Quel était le mandat de ces personnes? Qu'ont-elles fait lorsqu'elles se sont rendu compte que du plutonium était acheminé vers une usine de recherches pour servir, naturellement, à préparer une explosion nucléaire? J'espère que le ministre va nous faire ce soir un rapport complet de ce que j'appelle incorrectement, je l'espère «dix années d'échec pour le gouvernement canadien».

L'autre jour, le ministre a parlé du problème de l'inspection internationale. Nous sommes censés disposer de mécanismes pour l'inspection internationale de réacteurs canadiens installés dans d'autres pays. Dans la banlieue de Karachi, au Pakistan, j'ai de mes yeux vu, en compagnie d'autres députés, un réacteur CANDU. J'ai eu des entretiens avec des ingénieurs Canadiens et pakistanais et, lorsque je leur ai promis de ne pas divulguer leurs noms, ils m'ont dit personnellement et j'ai l'impression qu'ils l'ont dit également aux autres députés que l'inspection internationale actuellement n'était ni plus ni moins qu'une farce pour eux. Il ne se fait pas d'inspection internationale sérieuse. Nous ne sommes pas il y a dix ans; nous sommes aujourd'hui un an après que l'Inde a fait exploser une bombe grâce à la technologie canadienne.

Si le ministre doit compter sur une inspection internationale plus rigoureuse, j'espère que ce soir il va lui-même—ou peut-être le premier ministre, qui s'adresse ce soir à l'Association nucléaire—indiquer exactement quels changements sont apportés sur les lieux et relativement à l'inspection du personnel, leurs normes, leurs pouvoirs, leur mandat et surtout quelles mesures ou correctifs on mettra en œuvre dans les cas d'infractions aux règlements? Est-ce théorique? Hypothétique? Je ne le crois pas.

Le Pakistan a déjà fait savoir—and en toute franchise, pourquoi pas, car après tout, le Canada ne continue-t-il pas toujours de fermer les yeux sur son problème avec l'Inde—que lui aussi était maintenant contraint à acquérir une force nucléaire pour faire pendant à celle de l'Inde. Et la seule source de plutonium dont dispose actuellement le Pakistan est un réacteur nucléaire canadien!

Au cours du débat de cet après-midi, mon chef a signalé certaines modifications aux politiques qui, je l'espère, seront rendues publiques par le ministre dès ce soir. Les précautions sont maintenant inutiles; le mal est fait. Le Canada a eu l'année dernière un geste vide en suspendant toute coopération nucléaire avec l'Inde. Les avertissements privés et publics nous autorisent à demander au ministre pourquoi on ne l'a pas fait il y a dix ans au lieu d'attendre qu'une explosion ait lieu.

Pourquoi les méthodes d'inspection et les remèdes aux infractions n'ont-ils pas été modifiés avant aujourd'hui? Si des changements sont apportés, quels sont-ils? Enfin, que peut dire le ministre à la Chambre des rumeurs persistantes et tenaces selon lesquelles, notamment, la capacité de produire des explosions nucléaires se répand au Moyen-Orient, en Inde, au Pakistan, à Taiwan, en Corée du Sud, par exemple, et qu'en est-il de la rumeur que l'Inde a troqué ou vendu la technologie canadienne à l'un des états arabes?

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour évoquer ce qui peut se produire dans l'actuel conflit israélo-arabe si l'un ou l'autre des belligérants acquiert l'avantage d'armes nucléaires. Si cela se réalise par la voie Canada-Inde dont parlent les rumeurs, alors le gouvernement aura des compétences à rendre aux futures générations.

J'espère, monsieur le président, que le ministre donnera ce soir des explications sur toutes ces questions. Le pays, je dirais le monde entier, a droit à des réponses.

M. MacEachen: Monsieur le président, des questions ont été posées et des déclarations très importantes ont été faites au cours du débat cet après-midi et ce soir. J'apprécie les observations des députés qui ont pris part au débat et, en particulier, celles des députés qui se sont attachés à la question de la non-prolifération et aux politiques et efforts du Canada en ce sens.

J'ai aimé le choix de sujets, sinon la teneur des observations, dans divers domaines. Le député qui vient de se rasseoir a soulevé la question de nos relations avec l'Inde dans le domaine de l'énergie nucléaire. Depuis que je suis secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'attends des commentaires sur cet important événement, un incident important dans le domaine nucléaire et important dans nos relations bilatérales avec l'Inde. Il n'est peut-être pas utile de refaire tout l'historique de la question, mais je crois savoir qu'à l'époque qui a précédé l'établissement de procédures adéquates d'inspection internationale il était entendu, au Canada du moins, que l'Inde n'utiliseraient ses installations nucléaires qu'à des fins pacifiques. Le Canada a réaffirmé pendant des années cette entente confirmée par la correspondance à laquelle le député a fait allusion il y a un moment.

● (2030)

Il n'était pas question—en fait, nous ne l'acceptons toujours pas aujourd'hui—d'explosion nucléaire à des fins pacifiques. Nous avons soutenu cette position en tant que pays pendant des années et nous avons réaffirmé notre position lors de la récente conférence sur la révision du traité de non-prolifération. Nous ne croyons pas en effet que l'on ait encore mis au point la technologie ou les mesures de protection de l'environnement qui permettent de procéder à des explosions atomiques à des fins pacifiques. Aussi se peut-il que l'explosion indienne ait été un manquement à la bonne foi, un manquement à l'entente que nous avions contractée de bonne foi. Bien sûr, les Indiens soutiendront énergiquement qu'ils n'ont fait que se conformer à leur interprétation de l'entente.

Lors de la dernière Assemblée générale, j'ai eu un entretien approfondi à ce sujet avec le ministre indien des affaires étrangères. Mais le fait est qu'une explosion a eu lieu. Cela a choqué la conscience des Canadiens, surtout qu'elle avait été réalisée grâce à un réacteur expérimental de la période initiale et à du matériel fourni par le Canada. Nous avons suspendu notre coopération en matière nucléaire avec l'Inde; elle est encore au point mort. Nous